

TABLE RONDE AU SÉNAT BUDGET DAP 2026

Les organisations syndicales étaient conviées ce jour à une table ronde présidée par le sénateur Louis VOGEL, rapporteur du programme « Administration Pénitentiaire » en vue de l'examen du projet de loi de finances pour 2026 au Sénat.

Monsieur VOGEL nous indique qu'il a entendu auparavant Gérald DARMANIN, Garde des Sceaux.

La CGT Pénitentiaire a indiqué que l'on ne pouvait pas se satisfaire du budget présenté même si ce dernier est en hausse ces dernières années. Il reste largement insuffisant aux besoins, à la sécurité des personnels et au rôle essentiel de l'administration pénitentiaire dans nos missions de service public.

La CGT Pénitentiaire est revenue sur le nombre de postes vacants au sein de l'administration pénitentiaire qui oscille **autour de 6 000 tous corps confondus dont 4 000 pour le personnel de surveillance**. Ce déficit d'agents détériore considérablement les conditions de travail mais également les conditions de vie des personnels avec des rappels sur repos hebdomadaires générant des heures supplémentaires qui sont devenues exponentielles. Le nombre croissant de détenus augmente les charges de travail pour l'ensemble des personnels de tous services : surveillance, commandement, administratif, technique, insertion et direction. Personne n'est épargné. Lorsque l'on constate que l'administration pénitentiaire verra la création de 855 emplois, c'est dérisoire. Surtout que seule une centaine de postes sont dévolus au comblement des emplois vacants. La majorité de ces créations est dévolue à l'ouverture des nouveaux établissements en 2026.

La CGT Pénitentiaire est donc revenue sur les conditions de travail des personnels dont la grande cause est la surpopulation carcérale et les impacts que celle-ci a sur les agents et la gestion de la détention. Promiscuité en cellule, gestion des profils qui se traduisent trop souvent par des agressions. Nous connaissons la position du ministre sur ce sujet, il ne veut pas d'une justice laxiste et que toute peine doit être effectuée. Force est de constater que depuis plusieurs années maintenant, les peines se sont alourdies rendant la durée d'incarcération plus longue, augmentant de facto la surpopulation hébergée.

La CGT Pénitentiaire en est consciente et demande au gouvernement d'être courageux, de revoir la politique pénale, qu'elle soit ambitieuse et permette



d'avoir de multiples alternatives autres que la détention quasi systématique dans les peines prononcées. Aujourd'hui, le seul levier pour désengorger nos prisons est le pouvoir législatif ou un décret de grâce présidentielle. Avec un gouvernement sécuritaire et un Garde des Sceaux qui ne proposera aucune loi en ce sens, les personnels continueront de subir.

Nos établissements pénitentiaires sont de véritables cocottes-minutes.

Le rapporteur interroge les participants sur la régulation carcérale. Pour **La CGT Pénitentiaire**, c'est un sujet qui revient souvent dans les débats. Avant de pouvoir y travailler de manière approfondie, **La CGT Pénitentiaire** réitère sa demande de revoir en profondeur la politique et la procédure pénale. La France est régulièrement condamnée pour le non-respect de l'encellulement individuel. Commençons déjà par respecter la loi : ne pas augmenter les capacités d'hébergement de nos établissements pénitentiaires en y ajoutant des lits, trouver des alternatives à l'incarcération pour des peines courtes (moins d'un an par exemple), développer les dispositifs de surveillance électronique, prononcer des peines de probation, etc...

Le sénateur demande s'il ne faudrait pas donner plus de moyens aux SPIP qu'aux établissements. **La CGT Pénitentiaire** rétorque qu'il ne s'agit pas de confronter les 2 missions principales des personnels pénitentiaires : la sécurité et la réinsertion. Il s'agit surtout de donner les moyens nécessaires aux uns et autres pour exercer convenablement nos missions.

La CGT Pénitentiaire rappelle que le métier de personnel de surveillance a largement évolué, le passage en catégorie B en est le parfait exemple. C'est une reconnaissance pour les personnels qui participent au parcours de peine de la personne détenue. C'est lui qui connaît le mieux la population pénale puisqu'il est régulièrement au contact de celle-ci. Les personnels observent, voient, constatent l'évolution du détenu durant sa détention. Ce sont les signalements et la participation dans les commissions avec les différents partenaires qui permettent de mettre en place des actions. Nous sommes complémentaires. Des moyens, autant humains que matériels, il en faut donc pour tout le monde. Les SPIP demandent le développement de structures d'accueil, d'hébergements, de soins afin d'accompagner au mieux les personnes condamnées/détenues vers la réinsertion, vers une reconstruction sociale.

Pour **La CGT Pénitentiaire**, le seul mot d'ordre de cette table ronde afin de se faire entendre au plus haut niveau de l'Etat était de donner les moyens d'exercer correctement nos missions de service public.

Arrêtons les discours de façade qui consistent à dire que les budgets augmentent alors que les résultats sont toujours aussi catastrophiques. Les tables rondes, les auditions, ce sont de bonnes intentions mais à quand la traduction de nos revendications.

La CGT Pénitentiaire ne cesse de tirer la sonnette d'alarme. Malheureusement, nous ne sommes plus à ce stade, il y a urgence. Urgence avant de connaître un nouveau drame car il pointe le bout de son nez.

La CGT Pénitentiaire et les personnels pénitentiaires ne veulent pas revivre le drame d'Incarville.

Mettez vos égos politiques de côté et prenez en compte les femmes et les hommes qui œuvrent inlassablement au service de l'Etat mais qui sombrent petit à petit.

à Montreuil,
le 14 Novembre 2025